

RENOUVELLEMENT TITRE DE SEJOUR « PASSEPORT TALENT » Chercheur / Doctorant

Cette demande s'adresse exclusivement aux chercheurs et doctorants munis d'une convention d'accueil dûment tamponnée et signée.

La soumission du dossier doit être effectuée par l'intermédiaire de l'ANEF.

- Dernier **Titre de séjour** OU **Visa long séjour + validation** du VLS valant titre de séjour (pour le premier renouvellement)
- Passeport en cours de validité** (pages : identité, validité, Visa, tampons d'entrée)
- E-Photo** officiel pour *titre de séjour* valable aux normes réglementaires (de face, bouche fermée, expression neutre, tête nue, visage et cou dégagés, fond clair et uni)
- Justificatif de domicile** non manuscrit daté de moins de six mois :
 - Assurance habitation ou Taxe d'habitation ou avis d'imposition, ou Facture EDF/GDF ; ou Attestation de résidence Crous ; ou Quittance de loyer (par une agence immobilière uniquement) ; ou Contrat de Bail (par une agence immobilière uniquement).
 - Si hébergement chez un tiers :
 - Attestation d'hébergement datée et signée de l'hébergeant (modèle disponible en ligne)
 - Justificatif de domicile (pas de résidence universitaire) non manuscrit et daté de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant
 - Carte d'identité ou passeport français de l'hébergeant, ou carte de séjour avec adresse identique au justificatif fourni
 - Si hébergement à l'hôtel :
 - Attestation de l'hôtelier
 - Facture du dernier mois
- Dernier diplôme**
- Convention d'accueil** valide et contrat de travail en cours (si applicable).